AFFAIRE N°10
05.05.2026 membres PIP

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260505-2026051256-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances - sous la présidence de Mme MICHEL, Maire
Le 5 Mai 2026 à 20h

Présents : Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme THOREUX, M. DELAMOTTE, Mme LABBE, M. VELLY, Mme DELAHAUT, M. LAMBLIN, M. LEMOINE, Mme JEGU, Mme CHAPLAIN, Mme TROTEL, M. PORTE, Mme JAFFRELOT GUERIF, M. LE BOULANGER, Mme PITEL, M. DURAND, M. HAMON, M. HODGKISS, Mme CORDONNIER, Mme LETESSIER
Absents représentés : Mme LAURIOT DIT PREVOST, représentée par Mme THOREUX
Absent : M. AMICE
Secrétaire de Séance : M. LAMBLIN

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23
Présents : 21
Votants : 22 (dont 1 pouvoir)

Convocation adressée le 29 avril 2026

*

AFFAIRE 10 : ASSOCIATION PORT D'INTERET PATRIMONIAL – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Rapporteur : Mme MICHEL - Maire

L'association Port d'Intérêt Patrimonial a pour objectif d'inscrire durablement dans le paysage un urbanisme portuaire rénové à la fois empreint d'histoire et résolument tourné vers l'avenir. Son originalité est de s'appuyer sur un réseau d'experts lui apportant leur éclairage scientifique.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
EMET un avis favorable pour un vote à main levée
DESIGNE M. Germain VELLY comme représentant à l'association PIP

VOTE : UNANIMITE

Secrétaire de séance
M. Eric LAMBLIN

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO ★22380★